

Je dois dire qu'en lisant le compte rendu, j'ai été moi aussi inquiet, car j'ai craint que la fausse interprétation attribuée à mes remarques, hier, à la Chambre, soit la seule à laquelle le compte rendu donnerait lieu. J'ai été particulièrement troublé de constater que le député de Fundy-Royal (M. Fairweather), pour qui j'ai énormément d'estime, avait effectivement interprété faussement mon discours de la semaine dernière à Thunder Bay. Ai-je donc dit quoi que ce soit qui permette d'interpréter ainsi ma pensée? L'inquiétude que cela m'avait causé m'a amené à vérifier auprès des organisateurs de la conférence, qui m'ont assuré qu'on avait effectivement déformé mes véritables paroles. Je n'ai pas ici le texte de mes remarques, mais le comité d'organisation examine actuellement un ruban magnétique, et il m'assure que je n'ai pas fait les remarques qu'on m'attribue. Si, par inadvertance, j'avais fait les remarques rapportées, je ferai certainement une correction à la Chambre.

Monsieur l'Orateur, puis-je déclarer qu'il est 6 heures?

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. Roberts: Monsieur l'Orateur, lors de l'ajournement pour le dîner, je disais que, pour autant que je m'en souviens, les propos qu'on m'avait attribués n'étaient pas les miens. J'ai tout fait pour que les organisateurs du congrès me révèlent si j'avais tenus pareils propos et ils m'ont assuré qu'ils avaient été considérablement déformés dans le compte rendu. Je le regrette, car j'ai prononcé au congrès du dernier week-end un discours, à mon avis, extrêmement intéressant.

Des voix: Bravo!

M. Roberts: Et cela me désole de constater que la presse n'a pas reproduit une seule des choses intéressantes que j'ai dites. Ce qui me rassure c'est que, je le sais, si vraiment je m'étais lancé dans les critiques acrimonieuses du gouvernement qu'on m'a prêtées, sans aucun doute d'autres journaux aussi auraient reproduit mes paroles.

J'ai dit, ce week-end, que j'estimais important pour nous la mise au point d'instruments du gouvernement, instruments précis de planification, qui nous permettent de voir les mesures législatives, les propositions et les programmes gouvernementaux dans le cadre d'une politique économique cohérente, en fonction de ce que pourrait être l'économie canadienne à la fin de la décennie en cours. J'ai mentionné quelques domaines où je croyais que ce serait possible et plusieurs éléments à introduire le cas échéant dans une telle politique. J'ai parlé des politiques de chômage, de productivité et de ressources; j'ai parlé du bien-être social et de ce qu'il coûte. Je voulais que les frais sociaux soient pris en considération et que leur évaluation soit un facteur du processus de décision.

J'ai à peine parlé de la réforme fiscale, sauf comme exemple d'instrument à faire servir à la réalisation de ces objectifs. J'ai parlé du député de Waterloo (M. Saltsman), mon ami bien qu'il soit d'un autre parti politique. J'ai décrit les deux années que nous avons siégé au comité

qui a étudié l'impôt. J'ai expliqué qu'il était difficile de progresser dans les délibérations du comité avec toute l'efficacité et la rapidité que j'aurais souhaitées sans une idée générale de ce que devrait être notre politique industrielle. J'ai reconnu que le comité s'était heurté à ces difficultés.

A mon avis, elles ont été surmontées. Après deux ans, nous avons mis au point une politique de réforme fiscale que j'appuie sans réserve. Le rapport du comité des Communes le signalait. C'est parce que la mesure de réforme fiscale que le gouvernement propose incorpore une si grande partie du rapport du comité de la Chambre, que je l'appuie de tout cœur. Comme tous les députés de ce côté-ci de la Chambre, je crois, j'admets que les propositions de réforme fiscale ne sont pas sans défaut ni imperfection.

Une voix: Ce n'est pas mon avis.

M. Roberts: C'est celui de la plupart d'entre nous le croient, sauf de quelques-uns de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Roberts: Nous constituons un groupe varié, monsieur l'Orateur, qui entretient des opinions de toutes les nuances, comme une plate-bande comptant une multitude de fleurs. En somme, les propositions fiscales du gouvernement accomplissent les choses importantes suivantes: tout d'abord, elles modifient les niveaux d'exemption de base ou elles haussent les exemptions allégeant ainsi la charge fiscale des petits contribuables. J'appuie cette mesure. La moitié des gains en capital sera comprise dans l'assiette fiscale. C'est une grande amélioration. A mon avis, on traite aussi plus équitablement les industries extractives. Si les députés veulent connaître de façon détaillée mes opinions au sujet de ces questions, ils feraient bien de se reporter aux délibérations du comité.

J'avoue, monsieur l'Orateur, que les propositions fiscales du gouvernement ne sont pas parfaites. Toutefois, le chef de l'opposition (M. Stanfield) a élaboré ce qui me semble être une doctrine insolite, savoir, que si un projet de loi n'est pas absolument parfait, on ne devrait pas l'adopter. Je crois que c'est à peu près l'argument qu'il a tenté de développer dans son discours d'hier. Il a soutenu qu'après dix ans de discussion sur la réforme fiscale, à compter des premières délibérations de la Commission Carter, d'entretiens et d'occasions de présenter des vues, nous n'avons pas eu assez de temps. Cela fait songer au célèbre historien, Lord Acton, qui s'est tellement préoccupé de faire des recherches pour son ouvrage qu'il a accumulé trop de documents pour pouvoir écrire son ouvrage.

Le chef de l'opposition semble dire que nous n'avons pas tout examiné sous tous les angles, que nous ne savons pas tout sur tout, et que nous ne pouvons donc pas légiférer. Il appelle cela de la recherche; il s'agit plutôt de retards, d'hésitations et d'indécision. Il a soutenu qu'un projet de loi doit être absolument parfait avant d'être adopté par la Chambre. Est-ce là un principe raisonnable? Un critère qu'on pourrait appliquer, par exemple, dans la vie privée? Supposons qu'Henry Ford ait dit: «J'ai une merveilleuse idée sur la production massive d'automobiles, mais elle n'est pas encore tout à fait au point; par conséquent, nous n'allons pas fabriquer de voitures. Il nous faudra faire encore plus de recherches là-dessus.» Ou imaginez un fabricant de sous-vêtements qui dirait: